Cycle technique environnement et risques technologiques

Ref: duplicata - PR-HSE-ERITECH-CT

Maîtriser les impacts environnementaux et assurer la conformité ICPE de son site

DURÉE : **13 Jours** (91H)
Prix : **5 540,00 € HT**

PRÉSENTIEL
FORMATION QUALIFIANTE

Objectifs et compétences visés

- Identifier et caractériser les différents risques générés par une entreprise (risques chroniques et accidentels) sur son environnement (milieux naturels, personnes et biens).
- Maîtriser le cadre réglementaire ICPE et piloter les démarches administratives associées pour assurer la conformité du site.
- Proposer des mesures de prévention et des moyens de protection des risques technologiques pertinents et opérationnels.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

- Ingénieurs, techniciens et animateurs chargés de l'environnement et des risques technologiques dans les entreprises et les collectivités.
- Responsables, ingénieurs HSE
- Inspecteurs de risques de la profession de l'assurance.

- Ingénieurs et techniciens des bureaux d’étude et des entreprises d’audit et de conseil.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Cependant, nous recommandons aux participants d'avoir un niveau Bac+2 minimum ou une expérience professionnelle de 3 ans dans le domaine de l'environnement.

Le positionnement des candidats dans le cursus de formation est assujetti à la rédaction d'un dossier de candidature et lettre de motivation, devant permettre de valider l'adéquation de la formation avec le projet professionnel du candidat et d'adapter, le cas échéant, le parcours de formation.

Il est conseillé aux participants de fournir un travail personnel significatif entre chaque semaine de formation.

Contenu de la formation

Identifier les différentes atteintes possibles de l'entreprise sur son environnement – Module 1, 5 jours

- Intégrer les fondamentaux du cadre réglementaire, du milieu naturel et de la pollution

- Définir les pollutions engendrées par l'entreprise : air, eau, sols
-
 - Les caractéristiques d’un sol, les différentes pollutions, études et méthodes de dépollution
 - Les effluents aqueux : du cycle de l’eau en entreprise au traitement des eaux polluées
 - Les effluents gazeux : les principaux polluants atmosphériques, leur mesure et les principaux traitements
 - La réglementation applicable à chaque polluant

- Comprendre les risques et les nuisances : incendie, explosion, déchets, bruit
- - L’incendie et l’explosion : les principes et phénomènes associés, la prévention, l’intervention, la limitation
 - La gestion des déchets, de leur classification aux obligations techniques et administratives
 - Les nuisances sonores : réglementation, mesure prévention et protection

- Les principales obligations réglementaires en matière de stockage et de transport de matières dangereuses par route
- - Le règlement CLP, les FDS et les règles de sécurité imposées pour le stockage
 - Expéditeur, chargeur, transporteur, destinataire : les obligations des différents acteurs en matière de transport par route

- Le contexte réglementaire et normatif de l'énergie
- - Les enjeux de l’efficacité énergétique en milieu industriel
 - Les points clefs d'une démarche d’efficacité énergétique, du diagnostic au plan d’action

- Les dispositifs d’aides aux entreprises et les interlocuteurs externes

Identifier les obligations d'un exploitant ICPE et évaluer les risques technologiques – Module 2, 4 jours

- Le cadre réglementaire des Installations Classées pour la Protection de l’Environnement (ICPE)
- - Les objectifs et principes du droit de l'environnement
 - Définition, nomenclature et classement, régimes ICPE et prescriptions réglementaires
 - Les spécificités du statut SEVESO

- Les obligations à chaque phase du cycle de vie d’une ICPE, les responsabilités et sanctions

- Les dossiers ICPE : contenus et méthodologie
- - Les différents régimes d’installations : déclaration, enregistrement, autorisation environnementale (AE)
 - Les dossiers propres à chaque régime et les obligations qui en découlent
 - Les études clés et plans d’urgence
 - - L’étude d’impact environnemental : l’analyse de l’état initial et des effets sur l’environnement, les mesures compensatoires, la remise en état du site...
 - L’étude de dangers : les données nécessaires à l’analyse des risques, l’évaluation préliminaire, l’étude détaillée, les modélisations, le résumé non technique…
 - Le Plan d’Opération Interne (POI) et les Plans de Défense Incendie (PDI) : les données et descriptions du site, l’évaluation des risques et les scénarios, les aspects organisationnels…
 - Les principes de modélisation d'une étude de dangers, du volet sanitaire d'une étude d'impact et cas particulier des entrepôts (méthode FLUMILOG)

Appliquer et matérialiser ses connaissances techniques et réglementaires en environnement et risques technologiques – Module 3, 4 jours

- **Etude de cas dirigée** : application des connaissances acquises sur la base d’un cas d’entreprise. A partir de données transmises (périmètre, produits, process, contraintes du site), mise en pratique des connaissances, méthodologies vues tout au long de la formation : situation administrative et régime réglementaire, ébauche de l’évaluation environnementale et de l’étude de dangers

- Communication et gestion de crise : appréhender une crise au travers de bonnes pratiques méthodologiques, de l’utilisation des différents vecteurs de communication et de gestion des relations avec les interlocuteurs.

- **Visites de sites et démonstrations**
- - Déchets : visite d'un centre d'élimination de déchets, de l'acceptation du déchet à son élimination
 - Eau : visite de la station d'épuration présente sur le site CNPP, de la récupération des eaux à leur traitement (procédé, pilotage…)
 - Fuite et déversement de produits dangereux : démonstration sur le site CNPP, méthodologie d’intervention, moyens de protection individuelle et moyens d’intervention
 - Incendie et explosion : démonstrations sur le site CNPP, mesure point éclair, température d'auto-inflammation, explosion de gaz et explosion de poussières, BLEVE

Examen écrit et oral portant sur les 3 semaines de formation

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Obtention du **certificat technique ERITECH** à l'issue d'une épreuve écrite (QCM) et d'une épreuve orale (soutenance devant un jury d'examen).

Le taux de réussite en 2025 est de 86%.

Nos plus

- Une étude de cas ainsi que des visites et démonstrations permettent aux participants d'intégrer de façon concrète l'enseignement dispensé.
- Sur le site de CNPP à Vernon :
- - visite de la station d'épuration,
 - visite du centre de gestion de crise
 - démonstrations relatives à l’incendie et l'explosion
 - présentation d'équipements permettant d'intervenir sur des fuites et des déversements de produits dangereux.
- Visite d'un site de traitement de déchets.
- Chaque participant bénéficie d'un accès personnel et gratuit à Sécuribase (https://securibase.com/), la base de données réglementaires de CNPP regroupant l'ensemble des textes réglementaires en HSE, pendant toute la durée de la formation.

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an

Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025



Les prochaines sessions

Du 26/04/27 au 25/06/27
Plus d'informations

Paris

5 540,00 € HT

1ère semaine : du 26/04/2027 à 10h au 30/04/2027 à 15h - CNPP CLICHY

2ème semaine : du 24/05/2027 à 13h30 au 28/05/2027 à 12h - CNPP CLICHY
3ème semaine : du 21/06/2027 à 08h30 au 24/06/2027 à 17h - CNPP SAINT-MARCEL

EXAMEN le 20/11/2026 - CNPP SAINT-MARCEL

Du 20/09/27 au 19/11/27
Plus d'informations

Paris

5 540,00 € HT

1ère semaine : du 26/04/2027 à 10h au 30/04/2027 à 15h - CNPP CLICHY

2ème semaine : du 24/05/2027 à 13h30 au 28/05/2027 à 12h - CNPP CLICHY
3ème semaine : du 21/06/2027 à 08h30 au 24/06/2027 à 17h - CNPP SAINT-MARCEL

EXAMEN le 25/06/2027 - CNPP SAINT-MARCEL

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70